



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/FSM/1
30 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE
(1997-2001)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 2	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DANS L'OPTIQUE D'UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	3 - 12	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	13 - 14	5
III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES ENVISAGÉS	15 - 20	5
A. Création d'emploi et promotion de moyens d'existence durables	16	5
B. Gestion des affaires publiques	17	6
C. Programme subrégional	18 - 20	6
IV. MODALITÉS DE GESTION	21 - 23	7
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour les États fédérés de Micronésie (1997-2001)		8

INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération de pays (CCP) avec les États fédérés de Micronésie (1997-2001) est le fruit d'un processus consultatif permanent entre le Gouvernement et le PNUD. Ce processus a été lancé par une série de réunions, y compris l'examen à mi-parcours du premier programme de pays (1993-1996) au cours duquel le PNUD a examiné avec le Gouvernement les modifications du processus de programmation et les domaines d'action prioritaires du premier CCP.

2. Une étape majeure dans la formulation du CCP a été la préparation de la note consultative du PNUD dans laquelle celui-ci a fait connaître au Gouvernement ses vues sur la façon dont il pourrait le mieux contribuer aux efforts de développement des États fédérés de Micronésie. Si la note consultative présentait le point de vue du PNUD, elle avait été néanmoins préparée en consultation avec le Gouvernement et les organisations non gouvernementales. Elle tenait compte aussi des informations contenues dans le Rapport sur le développement humain dans la région du Pacifique (1994), des recommandations de la Déclaration sur le développement durable dans le Pacifique, de la Déclaration de Port Vila sur la population et le développement, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Sommet économique des États fédérés de Micronésie, tenu à Pohnpei, en novembre 1995.

I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DANS L'OPTIQUE D'UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

Les priorités de développement

3. Le Sommet économique national de novembre 1995 a reconnu que la priorité nationale était le renforcement de l'économie de façon à la rendre plus adaptable face aux mutations économiques mondiales. Pour réaliser cet objectif, quatre orientations ont été définies : a) réduire le recours à l'aide extérieure; b) diversifier les sources de financement et d'investissement extérieurs; c) développer et améliorer la compétitivité du secteur productif; et d) faire en sorte que toutes les activités de développement soient et continuent d'être durables. Parmi les stratégies devant permettre de réaliser ces objectifs figurent la restructuration et la diminution de la taille du secteur public, la mise en valeur des ressources humaines, le développement du secteur privé et la gestion des ressources d'environnement. Il est admis que l'agriculture, les ressources marines et le tourisme sont les secteurs qui offrent le meilleur potentiel de développement à moyen terme.

4. La troisième et dernière réduction des ressources fournies dans le cadre de l'Accord de libre association entre les États-Unis et les États fédérés de Micronésie étant intervenue en 1997, les priorités de développement susmentionnées ont été formulées dans le contexte d'un nouveau sentiment d'urgence au sein du Gouvernement et d'une plus grande prise de conscience par le public de la nécessité d'accélérer durablement la croissance. De 1997 à 2001, les États fédérés de Micronésie viseront à développer tous les aspects du cadre politique, constitutionnel et économique nécessaire pour assurer un niveau de vie acceptable à leur population.

Le développement humain durable

5. Les États fédérés de Micronésie ont une économie duale : un petit secteur moderne situé essentiellement dans les centres urbains des îles principales et un secteur traditionnel caractéristique des zones rurales et des îles périphériques. Le niveau élevé du produit intérieur brut par habitant (PIB) et les indicateurs sociaux favorables masquent de très grandes disparités entre les zones urbaines et les îles périphériques ainsi qu'entre les quatre États. Le secteur économique moderne est sustenté en grande partie par les entrées de ressources dans le cadre de l'Association, alors que le secteur traditionnel dans les zones rurales et les îles éloignées réalisent essentiellement des activités de subsistance dans l'agriculture et la pêche.

Pauvreté

6. Grâce à des dépenses publiques importantes et à un secteur de subsistance fort, conjugués à un système de famille élargie au sein duquel sont encouragées les vertus du partage et de la solidarité, la quasi-totalité de la population des États fédérés de Micronésie a de tout temps eu accès aux biens et services indispensables à la vie. Mais, avec l'accentuation des inégalités de revenu, la pauvreté pourrait devenir un problème de plus en plus grave au cours de la prochaine décennie. Même dans les îles périphériques, les communautés ont abandonné beaucoup de leurs pratiques de subsistance et, ce faisant, ont érodé leurs filets de sécurité traditionnels. L'incidence de la mondialisation économique sur les familles est aussi évidente : la délinquance juvénile, les suicides, l'abus d'alcool et de stupéfiants, les violences domestiques, les grossesses des adolescentes et les maladies sexuellement transmissibles, le chômage élevé et le choix de modes de vie non durables sont autant de problèmes qui ne cessent de s'aggraver. Les femmes et les jeunes souffrent de façon disproportionnée des conséquences négatives de ces tendances sociales, culturelles et économiques.

Population et emploi

7. D'après les derniers chiffres nationaux de recensement disponibles, les États fédérés de Micronésie ont un très fort taux de fécondité, bien que le taux d'accroissement démographique ait diminué (pour tomber de 3 % au début des années 80 à environ 1 % en 1996) en raison de l'immigration. Néanmoins, la réduction du taux de fécondité reste une priorité nationale, car 44 % de la population ont actuellement moins de 15 ans. Un nombre sans précédent de jeunes entrera donc sur le marché du travail au cours des 20 prochaines années. Si l'on reconnaît la nécessité de stimuler le développement du secteur privé, même les prévisions les plus optimistes de la croissance dans le secteur formel ne permettent pas d'envisager un nombre d'emplois suffisant pour faire face à la progression attendue de la population active. Le chômage recensé atteint déjà 16 % au niveau national et touche considérablement plus les jeunes et les communautés rurales. Cette situation démographique souligne de toute évidence l'importance d'une approche équilibrée du développement, afin de susciter simultanément une expansion de l'emploi dans le secteur formel et le développement du travail indépendant dans le secteur informel.

Ressources humaines

8. Malgré un accès raisonnable à l'enseignement et à la formation, la main-d'oeuvre n'a pas les compétences voulues en raison de la mauvaise qualité de l'enseignement élémentaire et secondaire, qui se traduit par des résultats médiocres dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. En outre, en dépit de la taille importante et de la croissance rapide de la population active, un grave manque de compétences se fait sentir au niveau des cadres supérieurs et des professions libérales ainsi que dans presque tous les domaines techniques et commerciaux, ce qui incite à faire appel à des travailleurs étrangers malgré le niveau élevé de chômage. L'évolution de l'environnement économique des États fédérés de Micronésie exige qu'un effort soutenu soit fait pour assurer aux travailleurs une enseignement de base et des compétences techniques de meilleure qualité, notamment en améliorant la qualité de l'enseignement et en canalisant les ressources disponibles pour la formation vers les domaines revêtant la plus haute priorité au niveau national.

La participation des femmes au développement

9. Traditionnellement, dans la plupart des communautés, les femmes se partagent également le pouvoir avec les hommes. À l'exception notable de la population de l'État de Yap, la plupart des communautés sont matriarcales, la participation à un clan, le statut social et la terre étant transmis par les femmes. Cependant, les femmes sont en retard par rapport aux hommes dans tous les domaines de la vie moderne, y compris l'éducation, la santé, le travail et la participation aux politiques nationales et locales.

10. Des droits égaux sont accordés aux femmes en vertu de la nouvelle Constitution des États fédérés de Micronésie. L'importance de l'intégration des femmes dans le processus de développement au niveau national et des États a été réaffirmée dès 1988, mais les mesures pratiques sont longues à se matérialiser.

Protection et régénération de l'environnement

11. Les écosystèmes des États fédérés de Micronésie risquent de se dégrader en raison d'un développement et d'une utilisation insoutenables à terme. Une planification intégrée s'impose pour assurer le délicat équilibre entre la conservation et le développement. Le Gouvernement accorde un rang élevé de priorité à la protection et à la régénération de l'environnement. On s'efforce actuellement de clarifier les responsabilités et les rôles respectifs des différents niveaux d'administration dans ce domaine ainsi que de renforcer la législation, la surveillance et l'éducation du public en matière d'environnement. La gestion durable de l'utilisation des terres est une question qui recoupe plusieurs domaines et qui exige une plus grande attention. Les États fédérés de Micronésie participent aux activités du Fonds pour l'environnement mondial et de Capacité 21 ainsi qu'à d'autres initiatives mondiales et régionales visant à préserver l'environnement.

La gestion des affaires publiques

12. Le système actuel de gestion des affaires publiques comporte tous les éléments nécessaires à la mise en oeuvre d'un processus de réforme. Il s'agit, toutefois, d'un système assez complexe qui doit tenir compte de la séparation

des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif et entre les autorités au niveau des États, au niveau national et au niveau des collectivités locales. Une difficulté majeure rencontrée pour gérer les budgets du pays est que les budgets de l'État qui représentent la plus grosse part des dépenses publiques ne sont pas sous un contrôle unifié. Pour remédier à cette situation, un programme de réforme économique a été lancé au niveau national afin de : a) réduire la taille du secteur public, le niveau des dépenses publiques et les effectifs de la fonction publique; b) réduire les subventions de l'État au titre des biens de consommation; c) stimuler les secteurs productifs au moyen d'aides directes et indirectes; d) supprimer les obstacles à l'investissement; e) améliorer la formation de la population active. Pour réaliser ces objectifs, il faut renforcer les capacités d'analyse et de mise en oeuvre de l'État.

II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

13. L'aide extérieure au développement dans les États fédérés de Micronésie est constituée essentiellement par les apports de ressources au titre de l'Accord de libre association et des autres programmes des États-Unis. En 1994, les apports au titre de l'Accord de libre association ont représenté 57 % des recettes publiques consolidées, alors que les subventions extérieures totales se sont élevées à 65 % des recettes. L'importance des financements extérieurs a permis aux administrations des États et nationale de développer leurs opérations sans se soucier du recouvrement de recettes intérieures. Le résultat est que si l'Accord de libre association a sensiblement relevé le niveau de vie dans les États fédérés de Micronésie, il ne l'a pas fait de manière durable.

14. Les États fédérés de Micronésie ont demandé à la Banque asiatique de développement d'établir un groupe consultatif de donateurs, ce qui témoigne de l'importance qu'ils accordent à la diversification de leurs sources d'assistance extérieure. La très forte dépendance actuelle à l'égard des États-Unis les rend vulnérables à des modifications de la situation intérieure et de la politique extérieure de ce pays. Le PNUD a participé aux réunions du Groupe consultatif, qui ont eu lieu à Manille (Philippines) en décembre 1995 et en octobre 1996, et il souscrit au point de vue du Gouvernement selon lequel les donateurs doivent compléter, et non remplacer, les initiatives et les efforts du Gouvernement lui-même.

III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES ENVISAGÉS

15. Le Gouvernement et le PNUD sont convenus que les ressources pour la période couverte par le premier CCP seraient utilisées essentiellement pour a) la création d'emplois et la promotion de moyens d'existence durables, avec priorité au secteur informel; et b) la gestion des affaires publiques. Ces domaines d'action prioritaires seront complétés par les activités du programme subrégional.

A. Création d'emplois et promotion de moyens d'existence durables

16. Les programmes dans ce domaine d'action prioritaire viseront à :
a) renforcer la capacité de subsistance et les secteurs non formels de façon à assurer au plus grand nombre la satisfaction des besoins de base, eu égard au niveau de vie prévalant dans la communauté; b) faire en sorte que les secteurs formels et informels aient un accès équitable au crédit, aux services de

commercialisation, à l'acquisition de compétences et à la formation à l'activité d'entreprise; et c) assurer la durabilité du point de vue de l'environnement et de l'activité économique des initiatives en matière d'emploi. Aucun effort ne sera ménagé pour garantir aux ressources du PNUD une incidence directe sur le bien-être des groupes les plus vulnérables de la société comme les femmes, les jeunes et la population des îles les plus éloignées. Un rang élevé de priorité sera accordé aux besoins particuliers des femmes grâce à une approche communautaire visant à renforcer leur participation aux processus de décision au niveau des communautés, de l'État et de la nation.

B. Gestion des affaires publiques

17. Le Gouvernement a lancé un programme de réforme du secteur public, avec l'appui de partenaires extérieurs. Le PNUD est bien placé pour soutenir et compléter les initiatives du Gouvernement en l'aidant à mettre en place la capacité nécessaire pour réaliser une analyse de la situation du point de vue du développement humain durable en vue de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques. Cette activité aura deux grands objectifs : a) renforcer les capacités d'analyse du Gouvernement de façon à minimiser et à atténuer les conséquences sociales, culturelles et environnementales négatives découlant des processus de réforme; et b) mettre en place dans les États fédérés de Micronésie la capacité institutionnelle nécessaire pour veiller au développement humain durable.

C. Programme subrégional

18. Le programme subrégional pour le Pacifique concerne quatre domaines : a) gestion du développement; b) développement du secteur privé; c) gestion de l'environnement et des ressources naturelles; et d) mise en valeur des ressources humaines. Ces activités sont liés aux objectifs de création d'emplois et promotion de moyens d'existence durables du premier cadre de coopération avec les États fédérés de Micronésie et elles contribueront au cadre d'action national plus large dans le domaine du développement humain durable. Les interrelations précises entre le programme subrégional et le CCP seront identifiées durant la formulation de ce programme.

19. Les États fédérés de Micronésie reçoivent aussi d'autres ressources au titre du projet sur la biodiversité dans le Pacifique Sud (Pohnpei integrated watershed project), de Capacité 21 (mise en place d'un réseau pour le développement humain durable) et de l'Initiative à l'appui d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Ils chercheront aussi à compléter les ressources du CCP au moyen de la participation aux coûts du Gouvernement, compte tenu du volume limité des fonds du PNUD affectés pour la période couverte par le premier CCP.

20. L'incidence globale de l'aide du PNUD devrait être l'amélioration de l'aptitude de la population des États fédérés de Micronésie à s'ajuster à la période qui succédera à l'Accord de libre association et à devenir autonome grâce à une meilleure gestion et une meilleure utilisation des ressources humaines et naturelles. Les communautés des États fédérés de Micronésie seront mobilisées et recevront un appui dans leurs efforts de promotion de moyens d'existence durables. L'amélioration des indicateurs de développement humain

durable sera le critère sur la base duquel sera mesurée l'incidence de la coopération avec le PNUD.

IV. MODALITÉS DE GESTION

Modalités d'exécution et de mise en oeuvre

21. Les États fédérés de Micronésie se proposent d'assurer l'exécution de tous les programmes qui seront appuyés par le PNUD à l'avenir. Deux projets faisant l'objet d'une exécution nationale sont en cours et deux ateliers ont eu lieu pour renforcer les capacités des coordonnateurs nationaux des projets et des institutions d'appui, en particulier le Ministère des finances et du budget. Le recours à des spécialistes du programme de Volontaires des Nations Unies sera aussi privilégié pendant la période du premier CCP. Dans toute la mesure du possible, on s'efforcera aussi de tirer parti de la coopération technique entre pays en développement et du transfert de connaissances par le biais des nationaux expatriés.

Suivi et examen

22. Durant la période du premier CCP, le Gouvernement et le PNUD s'attacheront tout particulièrement à évaluer l'impact. On fera réaliser des études de référence de façon à collecter des informations là où il n'en existe pas et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront mis au point afin de définir des critères par rapport auxquels les résultats des projets seront évalués. Le CCP sera suivi conjointement par le Gouvernement et le PNUD ainsi qu'au moyen de visites dans le pays d'agents du PNUD au moins deux fois par an. Tous les projets en cours seront aussi passés en revue dans le pays chaque année. Un examen triennal du CCP aura lieu au milieu de 1999.

Mobilisation des ressources

23. Les objectifs de ressources pour la période couverte par le premier CCP pour les États fédérés de Micronésie sont indiqués dans l'annexe au présent document.

Annexe

**TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES
 ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE (1997-2001)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Remarques
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Montant estimatif du report de CIP	(782)	
MCARB 1.1.1	428	Montant affecté immédiatement au pays.
MCARB 1.1.2	0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
AEPP/AST	80	
TOTAL PARTIEL	(274) <u>a/</u>	
AUTRES RESSOURCES DU PNUD		
Participation aux coûts du Gouvernement	470	
Fonds pour le développement durable	-	
Participation aux coûts de tiers	470	
Fonds, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	-	
Total partiel	940	
TOTAL GÉNÉRAL	666 <u>a/</u>	

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : CIP = chiffre indicatif de planification; AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; et MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.